

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 76 (1925)
Heft: 10

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS.

Le sixième Comptoir suisse et la Foire coloniale, à Lausanne.

(Du 27 juin au 26 juillet 1925.)

Une Exposition suisse d'agriculture devant avoir lieu en automne, à Berne, il ne semblait pas indiqué d'ouvrir un comptoir de cette même branche de notre activité nationale, la même année, à Lausanne. C'est ce qu'avaient très bien compris les dirigeants du comptoir et c'est ce qui les avait amenés à organiser plutôt une foire coloniale. Il fallait vraiment les hommes d'initiative qui sont à sa tête pour mener à bien une entreprise pareille. Le nombre des nations qui s'y sont intéressées (Belgique, Brésil, Colombie, Costa-Rica, Egypte, France, Grèce, Guatemala, Italie, Japon, Pays-Bas, Philippines et Turquie) montre le travail intense qu'ils ont dû fournir.

Pendant la période précédant l'ouverture de la foire, des conférences publiques nombreuses ont été données à l'Université de Lausanne — sous les auspices du comité du Comptoir — sur la plupart des colonies qui y étaient représentées et, en particulier, sur les colonies belges et françaises de l'Afrique. Ces conférences, données par des hommes compétents qui avaient tous passé une grande partie de leur vie dans ces pays, avaient pu donner une idée de ce que l'Europe y avait amené de progrès et de civilisation. Mais beaucoup restaient cependant sceptiques sur la réussite de l'entreprise.

Maintenant qu'elle est terminée, nous ne pouvons que reconnaître l'excellente organisation, la réussite complète et la participation intéressante des divers pays. Certains pavillons étaient vraiment des plus instructifs.

Donner un aperçu des richesses exposées nous entraînerait trop loin et hors du cadre de notre «Journal forestier», car toutes les nations représentées avaient tenu d'envoyer à Lausanne des échantillons propres à fournir une idée complète de la production de leurs colonies. Depuis les matières premières jusqu'aux produits manufacturés, c'était une profusion d'articles divers. Certains stands étaient de vrais musées. Nous nous bornerons à donner une idée des produits provenant de la forêt.

A ce point de vue, le visiteur pouvait se rendre compte des merveilleuses richesses que renferment ces pays nouveaux, richesses commençant seulement à arriver sur notre continent, car jusqu'à maintenant seules les forêts à proximité des côtes ou des fleuves ont été mises en exploitation. Si les échantillons faisaient peut-être un peu défaut, si les dimensions et le nombre des bois exposés ne pouvaient se comparer à ceux de l'Exposition coloniale de Marseille, ceci est fort compréhensible à cause des frais de transport pour arriver jusque chez nous. Il y avait cependant des spécimens de bois exotiques remarquables.

La *France* présentait une collection de bois de toute beauté provenant de ses différentes colonies. Au pavillon de *l'Afrique équatoriale*, par exemple, des panneaux travaillés de moabé ondé ou moiré rivalisaient de beauté et d'éclat avec les acajous flambés, les ébènes et les corails. Que de belles choses un ébéniste ne pourrait-il créer avec des bois si merveilleux de tons ! Des tableaux renseignent sur le commerce forestier de cette région couverte de plus de 140.000 hectares de forêts. Alors qu'en 1897 l'exportation des bois était nulle, celle-ci s'est élevée en 1913 (maximum) à 150.000 tonnes et en 1923 à 105.000.

L'Afrique équatoriale française (côte d'Ivoire), dont le principal produit d'exportation est le bois d'acajou, en expose des spécimens nombreux, bois travaillés et bois bruts. En 1924, l'exportation a été de 145.000 m³, dont 118.000 m³ bois d'ébénisterie et 27.000 m³ bois de construction.

De la *Guyane*, des plateaux travaillés aux couleurs et au ton superbes : le bois serpent, à la veine très marquée; l'amarante, au violet rouge; les cèdres gris et rouge; le wacapou, etc., attiraient les regards des connaisseurs.

Des bois du *Cameron* et de la *Côte d'Ivoire* sont présentés par la maison d'importation Sill, de Bordeaux, sous forme de panneaux; un grand nombre d'essences sont exposées : acajous pour carrosseries d'autos, croko pour construction de bateaux, etc., etc. M. Colombet, représentant à Genève de cette importante maison, nous dit que ces bois peuvent être livrés sur wagon à la frontière suisse, dédouanés, pour le prix de 12 à 1300 fr. français le m³. Des photographies, représentant des arbres en exploitation de ces contrées, montrent les dimensions colossales que peuvent y atteindre ceux-ci; les troncs sont si grands à la base que des échafaudages sont construits à 4 ou 5 m, hauteur à laquelle ils sont abattus.

Le liège est largement représenté au pavillon de la *Tunisie*, tant sous forme brute que manufacturé; toutes les qualités y figurent.

L'exposition des *Pays-Bas* nous montre des échantillons en panneaux travaillés de « djati » ou bois de Java (*Java-Teek*; *Tectona grandis*), le plus répandu dans ses colonies. Dans la seule île de Java, 735.000 ha. sont couverts de peuplements de cette essence; le 47 % de ces forêts est aménagé en exploitations forestières, exploitations très modernes et très intensives. Les coupes y sont immédiatement suivies de reboisement artificiel de cette même essence. Une brochure nous apprend que ce Java-Teek est utilisé en Suisse dans l'industrie de la tonnellerie, de la fromagerie et dans l'industrie chimique.

A noter une collection de bottes de rotin, telles qu'elles sont exportées des Indes.

Au point de vue entomologique, signalons dans ce pavillon la présentation d'un taret de grandes dimensions (*Neotodero reynei*) qui cause de si grands ravages dans les bois morts, ainsi que des morceaux de bois attaqués par ce ravageur.

Le caoutchouc et la gutta-percha sont exposés sous différents aspects et qualités. Alors que le caoutchouc est récolté par incision sur le tiers environ du pourtour de l'arbre (*l'Hevea*), la gutta-percha est obtenue aujourd'hui mécaniquement des feuilles et des tiges du *Palaquium*. La balata, avec laquelle se confectionnent les meilleures courroies, s'extrait par saignées d'un arbre énorme, le *Miumsops elengi*. Les gommés, les résines, les térébenthines, produits importants de la forêt, sont présentées à l'état brut et après préparation.

M. Teixeira, établi récemment à Genève, présente une collection intéressante de bois du *Brésil*, bruts et ouvragés. Quoique ces bois soient en général durs et de grande densité, ils se travaillent très facilement, à preuve les objets exposés. Parmi les nombreuses espèces présentées — plus de vingt — nous avons plus spécialement remarqué les « Pau Roxo », d'une magnifique teinte violet-rose persistante, les « Pau Santo », tirant au noir, à grandes marbrures jaune verdâtre, « l'angelim rajado » aux grosses fibres brunes très apparentes sur le fond jaunâtre du bois. Tous ces bois ne reviendraient guère, paraît-il, à plus de 250 à 300 fr. le m³ dédouané, sur wagon, à la frontière suisse.

Au pavillon de la *Turquie*, nous apprenons que ce pays exporte un peu de tous nos feuillus indigènes. Des échantillons de ces bois sont exposés à l'état brut.

Quant au pavillon du *Congo belge*, l'un des plus riches et des mieux organisés, les bois y font défaut. Le commerce de ce produit n'est pas encore établi, du fait de la déconcertante diversité des essences dans tous les peuplements et de leur difficile dévestiture. Il y a certainement des richesses forestières dans ce pays, mais qui ne donnent lieu à aucun trafic. Par contre, les caoutchoucs de toutes qualités sont largement représentés.

* * *

Ce qui nous a le plus frappé, c'est le nombre extrêmement élevé des espèces arborescentes dans les forêts de tous ces pays. Ces essences ne présentant pas le même intérêt, en raison de leur bois de qualité plus ou moins variable, de leurs dimensions plus ou moins fortes, ou encore de leur abondance plus ou moins grande dans les peuplements, leur commerce est, certes, difficile à créer. Il importe, en premier lieu, d'obtenir d'une manière soutenue et en quantités suffisantes certains types de bois bien définis et parfaitement caractérisés et ensuite seulement d'organiser leur vente.

Il est intéressant de relever la courbe ascendante des exportations du bois de tous ces pays. Si, jusqu'à maintenant, il en est arrivé très peu en Suisse, il est certain que ce commerce s'organise sérieusement chez nous. De grandes maisons d'importation ont des représentants établis en Suisse, pour ne citer que MM. Colombet & Teixeira à Genève, qui certainement ouvriront ce marché. Pour nos forêts suisses, il n'y a aucune concurrence à craindre de ce côté-là : tous les bois qui nous

arriveront de ces pays ne seront jamais que des bois de luxe, pouvant concurrencer tout au plus le noyer et peut-être le chêne.

* * *

A part cette foire internationale coloniale s'est tenu le Comptoir suisse habituel. Celui-ci était semblable au comptoir des années précédentes; il renfermait les groupes de l'alimentation, des machines pour la culture du sol, de l'industrie du bois, de l'habitation et de l'horticulture. Il n'y a pas eu de bétail et la sylviculture n'était pas non plus représentée, à cause de l'Exposition nationale de Berne.

* * *

Pendant toute la durée du comptoir, un cinématographe projetait gratuitement des films industriels et de documentation, principalement sur les cultures des colonies (cacao, café, coton, caoutchouc, etc.).

Fr. Grivaz.

CHRONIQUE.

Confédération.

Le Parc national suisse en 1924. La commission fédérale du Parc national a publié, récemment, son rapport annuel pour 1924. Il est dû à la plume de son secrétaire-caissier, M. le Dr Bühlmann. C'est le dixième rapport publié par cette commission depuis que la Confédération est venue apporter son aide financière à l'entretien et au développement de notre beau parc de l'Engadine. L'auteur a été heureusement inspiré de vouloir rappeler le 10^e anniversaire de l'intervention fédérale dans ce domaine de la protection de la Nature. Et il a saisi cette occasion pour récapituler, en matière d'introduction, les étapes principales d'une création dont notre pays est si légitimement fier.

Il faut l'en féliciter, car beaucoup de Suisses ignorent encore ce qu'est notre parc national, quelles furent les nombreuses difficultés du début, et il en est trop encore qui confondent l'activité de la Ligue suisse pour la protection de la nature — agent actif de la fondation du Parc et à qui incombe en première ligne la lourde charge de son entretien — avec celle de la Ligue suisse pour la protection de la Suisse pittoresque (*Heimatschutz*).

Le rapport annuel pour 1924 déplore le fait que les efforts tentés pour agrandir et arrondir le territoire du Parc sont restés sans succès. Les autorités de la commune de Schuls n'ont pas encore pu consentir à autoriser l'annexion définitive de la réserve du Val Scarl. La surveillance de ce territoire a été confiée récemment aux gardes-frontière et non plus à un gardien spécial. Cette nouvelle organisation s'est révélée très heureuse. La Direction générale des douanes a montré beaucoup de complaisance en voulant bien se charger de ce surcroît de besogne.